

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 15 octobre 2013

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

Conseillers représentés : **2**

**SEANCE du 25 octobre 2013**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER, Marcel NORTH.

Procuration : Patrick GRESSER pour Alain NORTH, Nathalie GEIGER pour Pascal STUTZMANN

**Délibération n° 2013/33**

**Objet : Signature d'une convention relative à l'utilisation d'un chemin rural aménagé en itinéraire cyclable**

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.161-5, D.161-10 et D.161-11 ;

Vu la proposition de convention ci-annexée faite à l'Association Foncière de Wintzenheim-Kochersberg ;

Considérant que le chemin rural dit EBENHEIDGASSE reliant la rue du Kochersberg et le chemin rural dit Judengasse à la limite communale avec Willgottheim a été aménagé en itinéraire cyclable ; qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur ce chemin rural et notamment avec l'Association Foncière, en ce qui concerne les engins agricoles ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de signer ladite convention avec l'Association Foncière de Wintzenheim-Kochersberg ;

AUTORISE le maire à signer la convention.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 octobre 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 octobre 2013.

Le Maire  
Alain NORTH